

NOTE À DESTINATION DES ADMINISTRATIONS / INSTITUTIONS

Bourses scolaires et AESH (DFAE, AEFE)

- *Y-a-t-il des simulations faites pour réviser le mode de calcul des bourses scolaires, si oui lesquelles ?*

Un travail est en cours avec l'agence Mercer en vue de réviser le mode de calcul des indices de parité de pouvoir d'achat, utilisés dans le calcul des quotités de bourses accordées aux familles, afin que ceux-ci reflètent davantage le mode de vie et de consommation des familles bénéficiaires. Une remise à plat des seuils d'exclusion au titre du patrimoine immobilier est également prévue, afin de s'assurer que les seuils prévus par circonscription correspondent à la réalité des situations locales et que les niveaux des seuils sont cohérents entre circonscriptions. D'autres critères sont également à l'examen, en particulier le niveau d'abattement pris en compte au titre des plans de retraite par capitalisation dans la prise en compte du patrimoine mobilier.

- Selon la DFAE, comment raccourcir les délais de réponse des MDPH pour les dossiers des élèves du réseau des établissements français à l'étranger ?

Afin de raccourcir les délais de réponse des MDPH pour les dossiers de demandes d'aides au financement des AESH au profit des élèves du réseau des établissements français à l'étranger, la DFAE travaille sur les axes suivants :

- *la mise en place, en lien avec l'AEFE, d'un calendrier pour les renouvellements, afin de gérer plus efficacement les demandes en lien avec les MDPH ;*
- *la possibilité d'obtenir, en lien avec la CNSA, des notifications pluriannuelles harmonisées au sein du réseau des MDPH*
- *l'identification d'une MDPH qui pourrait être référente unique pour tous les nouveaux dossiers*
- *La mise en œuvre d'actions d'information pour sensibiliser les MDPH, la CNSA, mais également les postes, les établissements scolaires et les familles.*